



CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE A DISTANCE DES TITRES DE TRANSPORT DES REMONTEES MECANIQUES, DES REDEVANCES D'ACCES ET DES DROITS D'ACCES AUX ACTIVITES

SYNDICAT MIXTE DES MONTS JURA - Etablissement Public à vocation Industrielle et Commerciale

N° SIRET : 250 100 492 000 17 - N°ORIAS : 19008585

1518 route de la Télécabine 01170 CROZET

Téléphone : 04.50.42.45.77 - E-mail : smmj@monts-jura.com

1 - GENERALITES

- La passation d'une commande implique l'adhésion de la personne (ci-après dénommée le « Client ») aux présentes conditions particulières de vente à distance ainsi qu'aux CGVU annexées, téléchargeables et imprimables.
- Si une disposition venait à faire défaut, elle serait considérée comme étant régie par les usages en vigueur dans le secteur de la vente à distance pour les sociétés ayant leur siège social en France.
- Les présentes conditions complètent les CGVU et les conditions particulières affichées dans tous les points de vente et mises en ligne sur le site internet.
- Les informations contractuelles sont présentées en langue française.
- Ces conditions concernent à titre exclusif, les personnes physiques non commerçantes.

2 – PRODUITS PROPOSES

- La vente en ligne permet au client :
 - De recharger un titre sur une carte magnétique.
 - D'acheter une carte magnétique et d'enregistrer le titre sur cette carte.
 - D'acheter un titre (avec obligation de réservation ou non), envoyé sous forme de QR code par mail.
 - D'acheter une redevance d'accès sur un support à utilisation unique ou sur un support numérique (QR code ou via une application gratuite à installer sur les téléphones mobiles de type smartphone).
- L'achat et le rechargement en ligne est possible en fonction des produits proposés sur le site internet.

3 - MODALITES DE COMMANDE

- L'achat s'effectue par une commande en ligne en se connectant à l'adresse internet : <https://skipass.paysdegex-montsjura.com>.
- La commande ne peut être enregistrée sur le site Internet que si le client s'est clairement identifié par l'entrée de son code d'accès ou en complétant le formulaire en ligne lui permettant d'obtenir un code d'accès.
- Pour finaliser la commande, le client doit accepter les présentes conditions ainsi que les CGVU.
- Conformément aux exigences de l'article 1369-5 du Code Civil, le client a la possibilité de vérifier le détail de sa commande, son prix total et de corriger d'éventuelles erreurs, avant de confirmer celle-ci pour exprimer son acceptation.
- Le Syndicat Mixte des Monts Jura confirmera au client sa commande par courriel.
- Les commandes en ligne doivent être impérativement conclues au plus tard 10 jours avant le premier jour de validité du pass pour un envoi par courrier à domicile.
- Toute commande vaut acceptation de la description des services et des tarifs.

4 – ACHAT ET RECHARGEMENT EN LIGNE

- Un support magnétique au tarif de 2 euros peut être nécessaire pour acheter un titre sur Internet. Ce support est rechargeable et réutilisable une ou plusieurs fois. Si le Client ne possède pas de carte magnétique, il devra en commander une lors de sa commande.
- Le Client possédant déjà une carte magnétique compatible avec le logiciel Skidata, peut la déclarer lors de sa commande. Cette carte est alors rechargée automatiquement du titre commandé. Un accusé de réception de la commande est envoyé au client, qui devra le conserver notamment en cas de contrôle.
- Pour certains titres, la carte magnétique n'est pas nécessaire. Après l'achat, un QR code est envoyé directement par mail et est à présenter au départ de l'activité concernée. Un QR code peut permettre l'accès à plusieurs activités.

5 - ACHAT EN LIGNE D'UNE REDEVANCE D'ACCES

- Lors de l'achat d'une redevance d'accès à distance, le Client a le choix de demander l'édition de sa redevance d'accès sur support papier ou sur un support numérique via une application gratuite sur smartphone. L'édition sur smartphone n'est pas disponible pour les redevances junior "saison" et "7 jours".

6 - TARIFS ET MODALITES DE REGLEMENT

- Il s'agit d'une commande avec obligation de paiement.
- Les prix indiqués sont des prix TTC en euro tenant compte du taux de TVA en vigueur au jour de la commande.
- Il est précisé qu'en cas d'envoi à domicile de la commande, des frais d'expédition s'élevant à 2 euros seront appliqués en supplément.
- Le SMMJ se réserve le droit de modifier ses tarifs et ses offres à tout moment et sans préavis. Les tarifs et conditions applicables sont ceux en vigueur à la date de la commande par le client.
- Le montant total de la commande est exigible à la commande et le règlement se fait en euro par carte bancaire (Visa, Mastercard, American Express) ou en Chèques-vacances Connect.
- Le paiement par carte bancaire est sécurisé via le serveur de paiement sécurisé PAYZEN qui garantit la confidentialité des règlements. Le paiement est effectué en TPE virtuel à paiement immédiat. A aucun moment, le SMMJ n'a connaissance des numéros confidentiels que le Client doit fournir. L'établissement bancaire chargé de l'exécution du virement avise seulement le SMMJ qu'un virement correspondant au montant de cette commande a été effectué sur son compte.

7 - CONFIRMATION DE COMMANDE

- Les commandes avec paiement par carte bancaire et confirmées seront celles ayant fait l'objet d'un accord de la part de l'organisme bancaire. Le refus de l'autorisation de débit du compte bancaire du Client par sa banque entraîne de ce fait l'annulation du processus de commande.
- Une fois la commande conclue sur le site Internet et confirmée par le Client, le SMMJ accuse réception de cette commande par courriel.

8 - LIVRAISON DE LA COMMANDE

- Sauf en cas de rechargement et de QR code reçu par mail, le Client a le choix :
 - a) Soit de se faire livrer à l'adresse indiquée à cet effet par le Client. Sauf en cas de force majeure, le SMMJ s'engage à livrer par la Poste la commande dans un délai de 10 jours.
 - b) Soit de retirer sa commande dans un des points d'accueil ou sur automate, en tenant compte des horaires d'ouverture de ceux-ci.
- La copie de l'accusé de réception sera alors exigée ainsi que la présentation d'une pièce d'identité officielle. A défaut, la commande ne pourra pas être délivrée.
- Si l'intervalle de temps entre la validation de la commande et le premier jour de ski est inférieur ou égal à 10 jours, les commandes devront obligatoirement être retirées dans un des points d'accueil ou sur automate.

9 - SUIVI DE LA COMMANDE

- Pour toute information supplémentaire, le service vente est à la disposition du Client aux adresses indiquées sur notre site internet.

10 - ABSENCE DE DROIT DE RETRACTATION

- En application de l'article L121-16-19 du Code de la consommation, le droit de rétractation prévu aux articles L121-21 et suivants ne s'applique ni aux contrats de transports de passagers ni aux contrats de redevances nordiques.

11 - MODIFICATION OU ANNULATION DE COMMANDE

- Une fois la commande confirmée par le Client, aucun titre ou redevance d'accès ne peut être remboursé, repris ou échangé. De même, aucune modification ne pourra être apportée à la commande.

12 - INTERRUPTION DU FONCTIONNEMENT DES REMONTEES MECANIKES OU FERMETURE DU DOMAINE SKIABLE

- En cas d'interruption du fonctionnement des remontées mécaniques, des activités ou de fermeture du domaine skiable, les dispositions prévues dans l'article 16 des CGVU s'appliqueront.

13 - RESPONSABILITES

- Le SMMJ ne sera tenu que d'une obligation de moyens pour toutes les étapes d'accès à la vente en ligne.
- Sa responsabilité ne saurait être engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau internet, notamment une rupture du service, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatiques

et d'une manière générale de tout autre fait qualifié expressément par la jurisprudence de cas de force majeure.

- Le client déclare connaître les caractéristiques et les limites de l'internet, en particulier ses performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des données et les risques liés à la sécurité des communications.

14 - MODES DE PREUVE

- La fourniture en ligne du numéro de carte bancaire et d'une manière générale, la confirmation finale de la commande par le Client valent preuve de l'intégralité de la transaction.
- Cette confirmation vaut signature et acceptation expresse de toutes les opérations effectuées sur le module de vente en ligne.
- Le Client doit conserver impérativement la confirmation de la commande, seul document faisant foi en cas de litige notamment à l'occasion d'un contrôle sur les domaines skiables. Les informations relatives à la validité du pass, inscrites sur le support, n'ont aucune valeur contractuelle.

15 - PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

- Toutes les données bancaires demandées au Client lors de la commande sont protégées par un procédé de cryptage certifié.

16 - ARCHIVAGE

- L'archivage des commandes est effectué par le service Régie du SMMJ conformément à l'article L134 du Code de la consommation. Dans ces conditions, le Client peut ainsi accéder à sa commande archivée en faisant une demande écrite auprès dudit service à l'adresse susvisée.

CPVD hiver 2024-2025 – Version 1 – 9 Septembre 2024